



TRÉSOR

Le + syndical

**SNCT-CGC**

**Syndicat National des Cadres du Trésor**

2, rue Neuve Saint-Pierre

75181 PARIS Cedex 04

Tél. : 01.44.87.15.51 – Fax. : 01.44.87.15.52

Mél : [info@snct.net](mailto:info@snct.net)

Site : [www.snct.net](http://www.snct.net)

*Regards et Perspectives N° 32*

*25 février 2004*

## L'ENJEU DU 11 MARS : LA JUSTE RECONNAISSANCE DE L'ENCADREMENT

Dans une Europe qui s'élargit et étend ses prérogatives sur les états membres, la réforme de notre service public, devenue consensuelle, était largement prévisible. Au MINEFI, « Bercy en mouvement » a donné le ton et le Trésor public se trouve désormais en première ligne de la modernisation.

Le SNCT-CGC, avec toute la vigilance qui s'impose et sans renoncer aux fondamentaux, ne redoute pas ces changements, considérant au contraire qu'ils peuvent être l'occasion de revaloriser comme il se doit l'ensemble des cadres A dont les qualités exemplaires - notamment la compétence et la rigueur - sont une garantie pour l'Etat.

Toute l'action de notre syndicat est en effet guidée par le seul souci de donner aux cadres du Trésor Public la place qu'ils méritent dans l'organisation de notre Direction Générale et de faire reconnaître à sa juste valeur leur implication, essentielle, pour la bonne marche de nos services.

Pour atteindre ces objectifs, le SNCT-CGC revendique :

- *Un dialogue social rénové* permettant aux cadres de s'exprimer et d'être véritablement associés à la mise en œuvre des réformes dont chacun s'accorde à penser qu'ils en sont les principaux acteurs ;
- *Une revalorisation des rémunérations* par l'ouverture de négociations salariales (- 2,6 % sur 2001-2003);
- *Une amélioration des carrières*, partant du principe que chacun, comptable ou non comptable, de l'inspecteur au Directeur Départemental, doit être en situation de réussir sa vie professionnelle tout en conciliant avec sa vie familiale grâce à une réelle possibilité de choix et de maîtrise de carrières rendues plus motivantes et plus attractives, par :
  - *Le rattrapage du tassement de la grille indiciaire*, de moitié en 50 ans au détriment des cadres;
  - *La mise en place d'un ambitieux plan de qualification pour les A*, seule catégorie oubliée ;
  - *L'offre de nouveaux débouchés*, dans le cadre de l'évolution des missions, afin de fluidifier le déroulement de carrière, des Inspecteurs aux Trésoriers Principaux ;
  - *Le traitement immédiat par la DGCP du problème des débouchés TP-RP-I induit par le gel du tiers des postes indicés*. Le SNCT estime inacceptable le fait d'attendre l'hypothétique règlement de cette difficulté par le départ des plus anciens au fil de l'eau. Il est prêt à participer à un groupe de travail et à faire des propositions de mesures conjoncturelles, même hardies, que nécessite l'urgence : dégageant des cadres par incitation au départ à la retraite, déconnexion momentanée de l'indice du poste...

➤ Une bonne gestion prévisionnelle des ressources humaines grâce à :

- *l'anticipation de l'effet des restructurations et du reclassement des postes afin que les cadres ne soient pas lésés. A la DGCP de leur trouver un poste qui leur convienne...sans pénaliser un collègue !*
- *La reconnaissance du facteur humain, en tenant compte des acquis professionnels et universitaires, de certaines situations familiales particulières...*

**CADRES DU TRÉSOR PUBLIC, LE 11 MARS VOTEZ POUR LES LISTES DU SNCT-CGC, SEULE ORGANISATION CATÉGORIELLE À MÊME DE DÉFENDRE AU MIEUX VOS INTÉRÊTS CATÉGORIELS.**



Le + syndical

TRÉSOR

**C.A.P.C. N°3 : TRESORIER PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CATEGORIE :**

- 1 GEANTY Gérard, Trésorerie d'Aubervilliers (93)*
- 2 MOREAU Odile, Trésorerie de Nanterre (92)*
- 3 MARTIN Régine, Trésorerie de Lescar (64)*
- 4 ORSOLLE Daniel, Trésorerie de Maurepas (78)*

**TRESORIER PRINCIPAL :**

- 1 SIEGLER Nicole, Trésorerie de Bezons (95)*
- 2 GRAZIANI Gilles, Paierie Départementale d'Eure et Loir (28)*
- 3 BAILLARD Louis, Trésorerie de Stains (93)*
- 4 DEGRANGE Rolande, Trésorerie de Tremblay en France (93)*

**C.A.P.C. N°4 : DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX :**

- 1 CELESTIN Catherine, Trésorerie Générale de Haute-Garonne (31)*
- 2 SAMUEL Marie-Françoise, Trésorerie Générale des Hauts de Seine (92)*
- 3 LEFEBVRE Yves, Trésorerie Générale de l'Indre (36)*
- 4 GAILLARD Philippe, Recette Générale des Finances de Paris (75)*

**INSPECTEURS PRINCIPAUX :**

- 1 PENNEQUIN Béatrice, Trésorerie Générale du Loiret (45)*
- 2 BLANC Jean-Luc, Trésorerie Générale du Puy de Dôme (63)*
- 3 DOUILLET Dominique, Trésorerie Générale de la Sarthe (72)*
- 4 BIANCAMARIA Sylvain, Trésorerie Générale de la Haute-Garonne (31)*

**C.A.P.C. N° 5 : RECEVEURS-PERCEPTEURS :**

- 1 STOESEL Geneviève, Trésorerie de Kayserberg (68)*
- 2 BUCHET Dominique, Trésorerie de Le Blanc (36)*
- 3 CASTELLA Thérèse Agence comptable de la Documentation Française (93)*
- 4 MORDELET Alain, Recette Générale des Finances de Paris (75)*
- 5 ARMENGAUD Jacqueline, Trésorerie de Cognac (16)*
- 6 BIANCHI Paul-Michel, Trésorerie de Borgo-Campile (2B)*

**C.A.P.C. N° 6 : INSPECTEURS :**

- 1 FRELON Elisabeth, Trésorerie d'Issoudun (36)*
- 2 SUTTER Stéphane, Trésorerie de Paris 10/1 (75)*
- 3 GUILLOTEAU Odile, Trésorerie Générale de la Seine –Saint-Denis (93)*
- 4 SEBERT François, Trésorerie de Pont de Vaux (01)*
- 5 CURAUT Frédéric, Trésorerie Générale de Seine et Marne (77)*
- 6 CRISTANTE Sylvie, détachée, Université de Provence (13)*
- 7 RASPAUD Pierre, Redevance, Circonscription de contrôle de Nîmes (30)*
- 8 BEDIER Sophie, Trésorerie de Paris 9/2 (75)*